



ARGD2MC -

ARGD2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser les

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Fondements théoriques de la sciences archivistique et applications pratiques (20 crédits)

○ LHIST2531	Archivistique générale	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LHIST2532	Archivage numérique	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LHIST2541	Séminaire d'archivistique : audit et conseil	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LHIST2542	Séminaire d'archivistique : conception d'instruments de recherche	Aurore François Marie Van Eeckenrode	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐

o Droit des données (20 crédits)

Ces cours, organisés par l'UNamur, sont dispensés sur le site de Louvain-la-Neuve.

○ LARGD2201	Droit des archives, liberté d'expression et numérique		FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
○ LARGD2202			

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARGD2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un

Dans ce cas, l'admission au programme peut être subordonnée à l'inscription à certaines unités d'enseignement des programmes de master offerts par les différentes institutions partenaires pour un total de 60 crédits maximum, si la commission d'admission estime que le/la candidat-e requiert une mise à niveau dans l'un ou l'autre domaine.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DEL F](#) ou [TCF](#) .

3° Aucune valorisation de crédits (dispense) ne sera accordée pour un cours ayant mené à l'obtention d'un grade précédent. Un programme adapté est prévu pour le titulaire du [Master \[120\] en histoire](#) à finalité spécialisée en histoire et archives.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct

procédure d'évaluation (dossier VAE et entretien), le jury vérifie si les aptitudes et connaissances du ou de la candidat-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Le master de spécialisation forme des professionnel·les de l'information capables d'intégrer ces dimensions fondamentales dans leurs stratégies et pratiques, par la mise en œuvre d'une pédagogie active et dynamique, portée par des acteurs et actrices académiques et des expert·es de terrain. Le programme vise à construire des bases théoriques et méthodologiques solides tout en développant des capacités d'analyse et d'action (résolution de cas concrets, immersion dans des situations professionnelles, séminaires pratiques...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Présidente du jury : Prof. Aurore François (UCLouvain Louvain-la-Neuve)

Secrétaire du jury : Prof. Bérengère Piret (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles)

3e membre du jury restreint : Prof. Cécile de Terwangne (UNamur)

Institutions partenaires

UCLouvain (institution référente) et UNamur

Gestion académique et secrétariat administratif

Secrétariat de l'École d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Faculté de philosophie, arts et lettres - FIAL

Collège Érasme – Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve

secretariat-ehac@uclouvain.be

Tél: +32 (0)10 47 48 50

Gestion du programme